

Orchestre de chambre de Paris

CONCOURS DES 6 ET 7 OCTOBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT DE 2 VIOLONS TUTTISTES

PROGRAMME

PREMIER TOUR (Derrière paravent)

Concerto au choix

W.A. MOZART - Concerto 3, 4 ou 5 (éd. Bärenreiter)

ou

J. HAYDN – Concerto en Do (éd. Breitkopf)

1^{er} mouvement (exposition) avec cadence au choix

Trait d'orchestre :

R. SCHUMANN - Symphonie n°2

Scherzo, du début à mesure 54 (avec reprise)

SECOND TOUR

Concerto au choix (édition au choix)

L. VAN BEETHOVEN - Concerto pour violon

1^{er} mvt du début à mesure 224 avec la cadence Kreisler

F. MENDELSSOHN - Concerto en mi mineur

1^{er} mvt du début à mesure 351

C. SAINT-SAËNS - Concerto n°3 op.61

1^{er} mvt en entier

J. BRAHMS - Concerto pour violon

1^{er} mvt du début à mesure 340

Traits d'orchestre :

W.A. MOZART - Symphonie n°39

4^{ème} mvt, du début à mesure 78 (1^{er} violon)

B. BARTOK - Musique pour cordes percus et célesta

2^{ème} mvt, de mesure 331 à mesure 396 (2nd violon)

4^{ème} mvt, de mesure 264 à la fin (2nd violon)

TROISIEME TOUR

J.S. BACH – 1^{ère} Partita

Sarabande et double

Traits d'orchestre :

L. van BEETHOVEN – Symphonie n°1

2^{ème} mouvement, du début à mesure 26 (2nd violon)

A. SCHÖNBERG - La Nuit Transfigurée

de mesure 278 à mesure 294 (1^{er} violon)

J. BRAHMS - Symphonie n°2

4^{ème} mvt, du début à mesure 60 (2nd violon)

Musique de chambre - Séance de travail

J. HAYDN – Quatuor Op.64 n°5 « L'alouette »

Menuet (2nd violon)

INFORMATIONS

- Les traits d'orchestre sont à télécharger sur le site internet de l'orchestre de chambre de Paris.
- Chaque candidat doit donc apporter le(s) jour(s) du concours ses partitions et celles de l'accompagnement au piano.
- Toutes les épreuves se joueront avec l'accord orchestre (la3 442hz).
- Toutes les œuvres peuvent être jouées ou rejouées dans toutes les épreuves. Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat. Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Les décisions du jury sont sans appel.
- *Musique de chambre* : le candidat doit mener et diriger le travail pour obtenir le meilleur résultat. Les autres musiciens et le président du jury pourront participer également en faisant des propositions.